

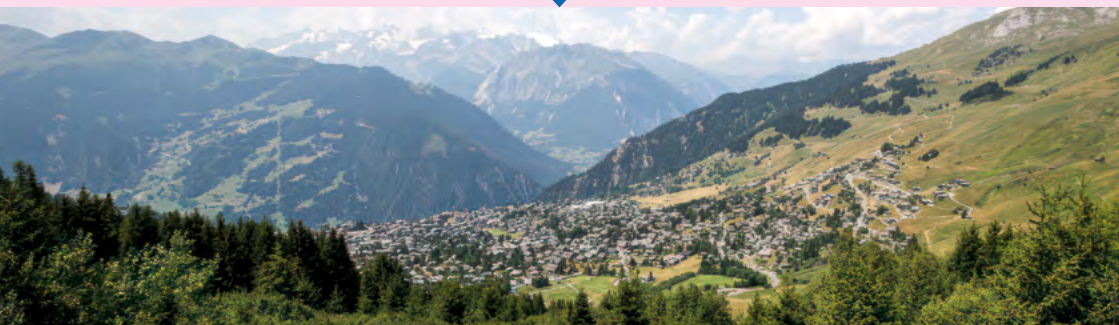
QUEL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE POUR NOTRE COMMUNE?

SEPTEMBRE 2023 - ATELIERS PARTICIPATIFS



ici
VAL DE
BAGNES

25 villages et hameaux
redessinent ensemble l'avenir
de leur commune



EXPRIMEZ-VOUS SUR L'AVENIR DE NOTRE COMMUNE!

Dates des ateliers

Salle de gym de Villette
Route de Montagnier 9
1934 Le Châble

12 septembre

19h – 22h

16 septembre

9h30 – 12h30

18 septembre

17h – 20h

21 septembre

19h – 22h

22 septembre

19h – 22h

Pour toutes les personnes
qui auront participé
aux ateliers, une restitu-
tion sera présentée le
8 novembre 2023.

À la suite de la fusion de Bagnes et Vollèges, la Commune de Val de Bagnes regroupe aujourd'hui vingt-cinq localités avec lesquelles elle doit mener une réflexion sur l'aménagement du territoire afin de réviser son plan d'affectation de zones (PAZ).

Cette démarche soulève de nombreux questionnements liés à l'habitat, aux zones d'artisanat, au tourisme, aux infrastructures publiques, à l'agriculture, ou encore, à la nature et au paysage.

Votre avis compte et nous souhaitons vous entendre, récolter vos idées et répondre à vos interrogations. C'est pourquoi, pendant tout le mois de septembre, nous vous proposons des ateliers participatifs pour échanger ensemble. Saisissez l'opportunité de comprendre les tâches, les obligations et les enjeux liés à l'élaboration de la nouvelle version du PAZ, et surtout de vous exprimer sur l'avenir de notre commune!

PARTICIPEZ!

Pour participer, choisissez l'un des ateliers parmi les cinq dates proposées et inscrivez-vous en ligne sur www.valdebagnes.ch/paz, où vous trouverez plus d'informations.

Inscription possible également par téléphone au 027 777 11 06



Formulaire
d'inscription